

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 331 - 30 Août 1984 - Prix 1 F 50

RASSEMBLER POUR INVERSER LE COURS DES CHOSES

Le moins qu'on puisse dire est que ce début septembre est marqué par une situation économique et sociale difficile.

Les hausses importantes de l'été (l'essence, le téléphone...), la baisse de 1 % du taux d'intérêts des livrets de caisse d'épargne, pèsent et vont peser lourdement sur le pouvoir d'achat des familles. Cela s'ajoute aux mesures de chômage partiel dont font les frais les travailleurs de nombreuses entreprises du département.

Dans le même temps, la situation de l'emploi se dégrade. De nouvelles menaces pèsent sur notre potentiel industriel régional et national, sous la pression du patronat.

Ainsi, au moment où on note une reprise de la flotte au niveau national, au moment où se développe le marché de la croisière, le P.D.G. d'Alsthom-Atlantique (dont les chantiers participent aux études d'un super paquebot), vient plaider à St-Nazaire pour la mise en œuvre du plan du gouvernement prévoyant 2 100 suppressions d'emplois à St-Nazaire et Dubigeon, et cela au nom de la « préservation

premier ministre, ne prenant pas en compte l'avertissement des électeurs le 17 juin, confirmant sa volonté de transformer la politique de rigueur en austérité, ne nous donnant aucune garantie que des mesures efficaces seraient prises pour résoudre les graves problèmes posés.

Dans ces conditions, nous ne pouvions pas laisser croire à des millions de femmes et d'hommes, de jeunes en proie à la déception, aux inquiétudes, que nous pourrions, dans le gouvernement actuel, répondre à leur attente. Nous nous refusons « à les tromper, comme à nous tromper nous-mêmes ».

Souhaitant que la décision qu'ils ont été contraints de prendre aide à la réflexion de chacun, les communistes entendent ménager aucun effort pour rassembler tous ceux qui avaient mis leurs espoirs dans la gauche, afin d'agir avec eux pour s'opposer aux exigences du patronat, obtenir des progrès concrets dans tous les domaines, et inverser le cours des choses pour répondre aux espoirs de 1981.

C'est donc dans cet esprit que nous entendons assurer le succès de la fête de l'Humani-

Par Gilles BONTEMPS
Secrétaire de la Fédération

de la compétitivité et du sérieux de ce chantier ».

C'est Creusot-Loire — industrie de pointe — dont le carnet de commandes est garni, qu'on veut démanteler.

C'est Technip, numéro un de l'ingénierie française, dont le rôle est décisif pour le développement industriel du pays et de la région, que l'on veut amputer d'une grande part de son personnel.

Ce sont aussi les entreprises sous-traitantes de la construction navale, telles Chouteau, la S.N.E.F. et autres, où de nombreux licenciements sont annoncés.

Cela s'ajoute au chiffre record de 49 007 demandeurs d'emploi en Loire-Atlantique avec toutes les conséquences difficiles pour ces gens.

Enfin, une rentrée scolaire qui s'annonce peu réjouissante.

Tout cela confirme le bien-fondé de l'analyse faite par les communistes en juillet qui a conduit notre parti à ne pas participer au gouvernement de Laurent Fabius. Le nouveau

nité des 8 et 9 septembre à La Courneuve, des commémorations de Nantes et Châteaubriant les 20 et 21 octobre, la fête de Nantes les 10 et 11 novembre, et apporter toute notre contribution à la marche de la paix le 28 octobre, à l'initiative de l'Appel des Cent.

Comme la lutte pour défendre et développer les entreprises du département pour l'emploi et le pouvoir d'achat, ces initiatives sont autant de moyens pour les travailleurs de se faire entendre.

En assurer le succès nécessite que dès maintenant les communistes de chaque cellule aillent à la rencontre des gens pour les écouter, discuter, faire connaître notre opinion et nos propositions, les appeler à agir.

Pour mener pleinement ce travail, l'Humanité et notamment l'Huma-dimanche, sont de loin les meilleurs outils dont nous disposons, pour nous-mêmes comme pour nos interlocuteurs.

Tout appelle donc chacun d'entre nous à contribuer à l'effort concret et tenace pour gagner l'élargissement de sa diffusion et de sa lecture.

ALSTHOM-ATLANTIQUE VEUT SUPPRIMER 2100 EMPLOIS

Le P.D.G. en appelle au consensus

« Nous avons à ajuster notre costume à notre corpulence », déclare M. Desgeorges, P.D.G. d'Alsthom-Atlantique en visite à St-Nazaire.

Mais toute la question est de savoir si le régime d'amaigrissement préconisé est destiné à sauver le malade ou à le faire trépasser.

En débrayant massivement, lundi, les travailleurs ont répondu qu'ils n'étaient pas d'accord avec la thérapeutique qu'on veut leur administrer.

Au cours du meeting, Alain Leroux, pour la C.G.T., rejette clairement le plan de la Direction et du gouvernement.

Tout d'abord, il dénonce les mesures arbitraires et anti-sociales de la Direction :

« ... La programmation pour 1984 de 5 % d'augmentation des salaires, dont 3,5 % en

augmentation, le reste à la tête du client ; la mise au chômage partiel ; le refus de réintégrer quatre travailleurs dont le licenciement a été reconnu abusif par le Tribunal ; les entraves régulières à l'exercice du droit syndical... »

Montrant la responsabilité du gouvernement dans les atteintes au pouvoir d'achat et dans l'objectif d'abaissement des capacités de production, il poursuit :

« Nous sommes dans une phase de mise en application de la réduction d'activité des chantiers. Pour Nantes et Saint-Nazaire, 2 100 emplois sont en cause. Déjà, les départs à 55 ans et les aides au reclassement individuel diminuent les effectifs. L'autre outil de destruction des emplois, les congés de

conversion, fait l'objet de discussions entre les fédérations syndicales et le patronat de la Métallurgie. Les 5 et 12 septembre prochains, celui-ci attend les signatures des premiers intéressés.

La C.G.T. se refusera de signer un texte qui supprime des emplois... Le congé de conversion est une duperie : quelle conversion sérieuse pourrait-il y avoir alors que tant de jeunes désespèrent d'un emploi ?...

A lire les patrons, à entendre certains syndicalistes, il y aurait sur-effectifs dans la Navale.

La compétitivité y serait mauvaise. Le marché difficile, il faudrait passer par ce plan soi-disant social, pour que cela aille mieux.

(suite page 12)

Dans une semaine



RASSEMBLEMENT CONTRE
LA DROITE

POUR UNE POLITIQUE
NOUVELLE, L'EMPLOI ET
LE POUVOIR D'ACHAT

Comme chaque année, notre Fédération sera présente à la plus grande fête de France. Le stand de la Loire-Atlantique se situera dans l'espace Ouest. De nombreux camarades vous y attendent. Vous pourrez y déguster, huîtres, moules, poissons grillés, soupe de poissons... arrosés des vins du pays nantais.

Pour vous rendre à la fête
en autocar

Voir en page 8 nos informations et les principaux programmes de la fête.

Les KORRIGANS

- 8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22-44-79
- LE BON ROI DAGOBERT**
- A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT**
- LE GANG des BMX**
- LE PALACE EN DÉLIRE**
- WEST SIDE STORY**

HORAIRES

" LES KORRIGANS "

- Salle 1 : ts les j., 14 h 30 - 20 h - 22 h 25.
 - Salle 2 : ts les j., 14 h 30 - 20 h 05 - 22 h 25.
 - Salle 3 : ts les j., 14 h 30 - 20 h 20 - 22 h 20.
 - Salle 4 : ts les j., 14 h 30 - 20 h 10 - 22 h 25.
 - Salle 5 : ts les j., 14 h 30 - 20 h 30.
- Séance supplémentaire ts les j., à 16 h 30, en cas de mauvais temps.

UGC APOLLO
5 SALLES • 5 FILMS

CONAN LE DESTRUCTEUR

LA SMALA

SUDDEN IMPACT

SIEGE (Interdit - 13 ans)

ANGEL (Interdit - 13 ans)

UGC RACINE

LA GUERRE DES BOUTONS

DIVA

GAUMONT — KATORZA

Gaumont présente une production Archimède International



Les films de la semaine

- **LE BON ROI DAGOBERT.** — Film de Dino Risi, avec Coluche, Ugo Tognazzi, Michel Serrault, Carole Bouquet, Michel Lonsdale.
- **LA TRICHE.** — Film français (84) de Yannick Bellon, avec Victor Lanoux, Anny Duperey, Valérie Mairesse, Michel Galabru, Xavier Deluc.
- **ROAR.** — Film de Noël Marshall. Avec Noël Marshall, Tippi Hedren, Melanie Griffith, John et Jerry Marshall.
- **SIEGE.** — Film de Paul Donovan avec Tom Nardini, Brenda Bazinet, Darel Haeny.
- **HISTOIRE D'O N° 2.** — Film français (84) d'Eric Rochat, avec Sandra Wey, Manuel Debais, Rosa Valenty.
- **FRANKENSTEIN 90.** — Film français (84) d'Allan Jessua, avec Eddy Mitchell, Jean Rochefort, Fiona Gelin, Herma Vos.
- **METROPOLIS.** — Film allemand (1926) de Fritz Lang, avec Brigitte Helm, Gustav Frolich, Rudolph Kjalte-Rogge, Alfred Abel.
- **LISTE NOIRE.** — Film français (84) d'Alain Bonnot, avec Annie Girardot, François Mathouret, Sandrine Dumas.

- **SUDDEN IMPACT.** — Film de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Sondra Locke, Pat Hingle, Bradford Dillman, Paul Drake, Audrie J. Neenan, Jack Keyloun.
- **ANGEL.** — Film de Robert Vincent O'Neil, avec Cliff Gorman, Susan Tyrrel et Dick Shawn.
- **CONAN LE DESTRUCTEUR.** — Film de Richard Fleischer, avec Arnold Schwarzenegger et Grace Jones.
- **LE GANG DES BMX.** — Film de Brian Trenchard-Smith, avec Angelo d'Angelo, James Lugton, Nicole Kidman (les trois jeunes), David Argue, John Ley, Bryan Marshall.
- **LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE.** — Film américain (80) de Steven Spielberg, avec Harrison Ford, Karen Allen, Paul Freeman.
- **DIVA.** — Film français (80) de Jean-Jacques Bénéix, avec Jacques Fabri, Richard Bohringer, Thuy An Luu, Anny Romand.
- **PINOT, SIMPLE FLIC.** — Film de Gérard Jugnot, d'après une histoire originale de Christian Biega'ski. Avec Gérard Jugnot, Pierre Mondy, Jean-Claude Brialy, Fanny Bastien.
- **A LA POURSUITE DU DIAMANT**

- **VERT.** — Film de Robert Zemeckis. Avec Michael Douglas, Kathleen Turner, Danny Devito, Zack Norman, Alfonso Arau.
- **LA SMALA.** — Film de Jean-Loup Hubert, avec Victor Lanoux, Josiane Balasko, Dominique Lavanant, Maurice Risch, Thierry Lhermitte.

A l'affiche à Nantes

APOLLO

- 1 — 13 h 50 - 15 h 50 - 19 h 50 - 21 h 50 + s. 23 h 50 (film 15 mn plus tard) : **CONAN LE DESTRUCTEUR.**
- 2 — 14 h 15 - 16 h 05 - 20 h 15 - 22 h 05 + s. 24 h (film 15 mn plus tard) : **LA SMALA.**
- 3 — 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h (film 15 mn plus tard) + s. 0 h 15 (film seul) : **SUDDEN IMPACT.**
- 4 — 14 h 10 - 15 h 50 - 20 h 10 - 21 h 50 + s. 23 h 30 (film 10 mn plus tard) : **SIEGE.**
- 5 — 14 h 10 - 16 h - 20 h 10 - 22 h + s. 23 h 50 (film 10 mn plus tard) : **ANGEL.**

COLISEE (14 h - 16 h - 20 h - 22 h)

- 1 — **A COUP DE CROSSE.**
- 2 — **VICTOR, VICTORIA.**
- 3 — **SUDDEN IMPACT.**

CONCORDE (1^{er} film 19 h + dim. 14 h 2^e film 21 h + dim. 16 h, 3^e film 23 h)

- 1 — **LES DIEUX SONT TOMBES SUR LA TÊTE + UNE NUIT A CASABLANCA + LE SEIGNEUR DES ANNEAUX.**
- 2 — **LE CHOIX DE SOPHIE + MISSING + MARIA CHAPDELAINE.**
- 3 — **LES GRANDES VACANCES DE DONALD.**
- 4 — **LA PASSANTE DU SANS-SOUCIS + A NOS AMOURS + QUADROPHENIA.**

GAUMONT

- 1 — 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **LE BON ROI DAGOBERT.**
- 2 — 14 h - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT.**
- 3 — 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **VIVRE OU LAISSER MOURIR.**
- 4 — 14 h 10 - 16 h - 20 h 20 - 22 h 10 : **METROPOLIS.**
- 5 — 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 : **PINOT, SIMPLE FLIC.**
- 6 — 13 h 50 - 16 h - 20 h - 22 h 10 : **HISTOIRE D'O N° 2.**

KATORZA (14 h - 16 h - 20 h - 22 h).

- 1 — **LES NUITS DE LA PLEINE LUNE.**
- 2 — **LE BON ROI DAGOBERT.**
- 3 — **LA TRICHE.**
- 4 — **LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE.**
- 5 — **FRANKENSTEIN 90.**
- 6 — **LISTE NOIRE.**

RACINE

- 1 — 14 h 10 - 16 h 05 - 19 h 50 - 21 h 50 (film 15 mn plus tard) : **LA GUERRE DES BOUTONS.**
- 2 — 14 h - 16 h 10 - 19 h 30 - 21 h 40 (film 10 mn plus tard) : **DIVA**

OLYMPIA (14 h - 16 h - 20 h - 22 h) :

- **ROAR** (dolby-stéréo).

CINEMATOGRAPHE

- Mercredi, samedi 15 h : **LES CHAINONS MANQUANTS.**
- Tous les jours, 21 h : **PARIS PAR... 20 ANS APRES.**



place du commerce
48.29.95

LE BON ROI DAGOBERT

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT

VIVRE ET LAISSER MOURIR

METROPOLIS

PINOT SIMPLE FLIC

Histoire D'O n° 2

Foire d'été... c'est la rentrée !

Samedi 1^{er} septembre : coup d'envoi de la Foire d'Été 1984, Cours Saint-Pierre et Cours St-André à Nantes, avec fanfare et feu d'artifice !

Pour les Nantais, le retour des vacances a cela de réconfortant : on retrouve un mois durant les plaisirs toujours renouvelés de la Foire d'Été, cette grande fête au cœur de la ville, où voisinent des odeurs de confiseries, de frites, de gâteaux chauds et de saucisses, mêlées aux chansons à la mode, aux pétarades des stands de tir, aux annonces des gagnants de loteries, le tout accentué par le jeu pétillant de mille lumières, même en plein jour. La Foire d'Été, c'est d'abord une grande fête populaire, au

vrai sens du terme. C'est une fête pour le peuple, où le vrai spectacle est gratuit. Un spectacle aux mille facettes, toujours renouvelé, où l'on peut même se distraire des heures durant sans bourse déliée.

La Foire d'Été, c'est quelque 100 métiers forains, dont la plupart des habitués, mais aussi des nouveaux, dont nous reparlerons.

Et comme chaque année, c'est aussi de « grands moments » : journées demi-tarif, attractions diverses, journée des petits déshérités, etc., dont nous vous communiquerons les dates la semaine prochaine.

Bienvenue à la Foire d'Été 1984, et amusez-vous bien ?

du 1^{er} au 30 SEPTEMBRE inclus

FOIRE D'ÉTÉ

COURS SAINT-PIERRE — NANTES — COURS SAINT-ANDRÉ

CHAQUE JOUR, 85 ATTRACTIONS pour vous DISTRAIRE de 14 h à 23 h (minuit le samedi)

TRIGNAC : une décision politicienne contre les intérêts de la commune

Lors du Conseil municipal du 21 août, J.-Louis Le Corre, maire de Trignac, dénonçait dans une déclaration l'attitude de la Commission départementale d'Urbanisme commercial.

Le maire de Trignac avait mené des négociations avec la Société Conforama qui sollicitait l'acquisition d'un hectare de terrain dans la ZAC de la Fontaine au Brun afin d'y implanter un grand magasin.

Or, rappelle le maire de la commune, toute surface commerciale excédant 1 000 à 1 200 m² doit recevoir l'autorisation de la Commission départementale pour s'ouvrir dans les communes de moins de 40 000 habitants.

Cette Commission vient d'opposer un refus catégorique au projet, bafouant les efforts de la municipalité trignacaise qui espérait concourir à la création de 40 emplois et apporter à ses finances une participation pour équipement collectif s'élevant à 150 000 F.

J.-L. Le Corre précise que la commission avait déjà le 28 juin, refusé l'extension du magasin Auchan et la création de 30 emplois qui devaient en résulter.

Les élus de droite du Conseil général, les représentants du patronat à la Chambre de Commerce et d'Industrie, ceux de la Chambre des Métiers, comme d'ailleurs ceux de la Direction de la Concurrence et de la Consommation, des associations familiales, de l'Union des Consommateurs — et par son absence celui de la municipalité nazairienne — ont donc unanimement refusé la création de 70 emplois sous le prétexte fallacieux de protéger le commerce nazairien et celui de la région de Pontchâteau.

J.-Louis Le Corre remarque à ce propos que tout ces gens bien intentionnés ne s'émeuvent

nullement de la fermeture des Nouvelles Galeries à St-Nazaire et de leur dépôt de Montoir entraînant la suppression de nombreux emplois, pas plus que de leur refus d'en créer de nouveaux.

Le maire de Trignac souligne que pendant les négociations la municipalité avait sollicité que les emplois créés soient proposés en priorité aux chômeurs de la commune et que soit examinée la possibilité de réembaucher les 25 licenciés du dépôt de Montoir.

Ainsi selon cet aéroportage, Trignac, avec sa structure commerciale, mettrait en danger la profession commerciale des autres communes. Or rien n'est plus faux que cette affirmation. Jean-Louis Le Corre cite, pour étayer sa position, l'installation d'un magasin Unico à Trignac Centre depuis l'ouverture d'Auchan, d'une surface Intermarché près de la sous-préfecture de Saint-Nazaire, la demande de transfert du Leclerc Petit Caporal, près de Rond-Point afin de s'agrandir...

Le maire de Trignac relève des contradictions dans la position de la Chambre de Commerce de St-Nazaire qui refuse l'implantation de Conforama et constate par ailleurs que « Nantes provoque une évasion des Nazairiens et des habitants de la région nazairienne pour leurs achats. Que l'implantation de Conforama à Trignac permettrait par son assortissement, ses prix, ses services annexes de freiner cette évasion et de réintroduire dans le contexte nazairien les dépenses commercialisables actuellement sur Nantes ».

Pour J.-L. Le Corre, cette décision inique, contraire au libre choix des collectivités locales revêt en réalité un caractère politique.

La municipalité trignacaise constate que les représentants de la droite et du patronat agissent une nouvelle fois contre la création d'emplois. Ils s'insurgent contre la fiscalité locale remarque-t-elle, mais ils refusent les créations de structures commerciales qui permettraient d'abaisser, comme nous l'avons déjà fait en 1983 et 84, le taux des taxes professionnelles. Ils défendent bruyamment « l'économie libérale », « la liberté des échanges », mais en réalité s'opposent à la libre concurrence.

Le premier magistrat de Trignac dénonçait en concluant son intervention, une volonté délibérée de nuire à sa commune et interpellait les représentants de la droite.

« Etes-vous prêts à assurer l'embauche de 70 chômeurs de votre localité ? »

« Etes-vous prêts à reverser à la commune la perte de taxe professionnelle que cela entraîne pour la collectivité et les contribuables de Trignac ? »

Le maire de Trignac évoquait les conséquences d'une telle décision qui remet en cause le plan de développement de la zone commerciale et d'importants travaux de voirie. Avec les 70 emplois refusés, c'est aussi de nombreuses heures de travail pour les entreprises locales du bâtiment et des travaux publics qui disparaissent alors que la mairie avait pratiquement obtenu un accord positif des investisseurs.

J.-Louis Le Corre appelle les chômeurs, les familles, les contribuables de la localité à intervenir pour que ceux qui s'opposent à la création d'activités soient contraints de cesser leur obstruction au développement de Trignac, et au droit des élus à décider librement des implantations créatrices d'emplois.

FÊTE DE NANTES

84

SON SUCCÈS SE PRÉPARE DÈS MAINTENANT

C'est donc le 10 et 11 novembre prochain, au Champ de Mars, au cœur actif et populaire de la ville, que se déroulera la fête de Nantes 84.

La dimension exceptionnelle que nous voulons lui donner cette année sera, nous en sommes convaincus, à la mesure de l'objectif que nous lui avons défini : être un rassemblement populaire contre la droite et son monopole dans la région, pour une politique nouvelle, pour des actes en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Son succès représente un enjeu considérable devant les forces de droite, les forces de la revanche, les forces qui ont relancé ici même dans cette ville la « guerre scolaire » et qui ne pensent qu'à affaiblir notre parti à un moment où ses responsabilités grandissent dans la situation difficile que connaît notre ville, tant sur le plan économique que social.

Par Jean-Yves COUPEL

Secrétaire de la section de Nantes

Nous allons donc concevoir avec audace la préparation de cette fête, au travers de son programme politique et culturel, mais surtout par une diffusion massive de la vignette.

Il n'y a pas de meilleure activité dans cette période de rentrée que de mobiliser nos forces pour placer la vignette afin de renforcer nos liens avec les travailleurs, avec la population de Nantes et de son agglomération.

C'est un objectif politique de haut niveau, mais dans cette situation difficile, complexe, cela donne encore plus d'importance à la fête de Nantes des 10 et 11 novembre prochain.

J.-Y. COUPEL

DU 29 AOUT AU 10 SEPTEMBRE

ANNIVERSAIRE



à PONTCHATEAU, route de Nantes

E. LECLERC

GAGNEZ UNE
RENAULT 4



SUPER-ANIMATION AVEC DES JEUX ET DES CADEAUX

... et des **PRIX LECLERC !**

DES PRIX ANNIVERSAIRE

du 29 Août au 8 Septembre

E. LECLERC

Route **REZE**
de La Rochelle

lance son

CONTRAT SECURITE SERVICE

Quelques exemples de prix (*) en
TÉLÉVISEURS

Marque	Réf.	Prix	Ecran	Tube	Télécom.	Aliment.	Dimensions L x H x P	Cons. KW/H
PHILIPS COULEUR	14 C 2201	2990	36 cm	90°	-	220 volts	47x34x38	55
BRANDT COULEUR	14122 T	3290	36 cm	90°	Tél. 12 prog.	220 volts	47x33,8x39,1	60
PHILIPS COULEUR	20 C 3201	3765	51 cm	90°	-	220 volts	62,5x45x47	55
BRANDT COULEUR	20606 T	3980	51 cm	90°	Tél. infrar 16 prog. 11 fonct.	220 volts	61,5x41,9x48	70
BRANDT COULEUR	22818	3990	56 cm	90°	-	220 volts	66x44,5x48	75
Continental EDISON COULEUR	TC 3335	4250	56 cm	90°	Télécommande infrarouge 16 prog.	220 volts	66x44,5x48	75

(*) Offre valable jusqu'au 8 septembre 1984.

CONTRAT SECURITE SERVICE

E. LECLERC

Route de la Rochelle **REZE**

Article 1 : GARANTIE DES PRIX LES PLUS BAS

Votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à vous rembourser la différence si vous trouvez moins cher ailleurs.

Si dans un délai de 30 jours suivants la date de votre achat, vous trouvez l'article de même référence moins cher que celui acheté (appareil disponible à la vente et vendu avec les mêmes prestations de service) dans les départements 44 et 85 sur présentation d'un justificatif (ANNEXE 1)

Article 2 : SERVICE LIVRAISON ET INSTALLATION RAPIDES

Votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à vous livrer l'appareil le jour convenu dans un rayon de 30 kms.

Votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à vous installer gratuitement l'appareil livré si l'installation existante est conforme aux normes en vigueur (ANNEXE 2)

Si pour une raison imprévisible, un de ces points n'était pas respecté, votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à vous payer 100,00 Frs. Cette somme sera à encaisser à notre SERVICE APRES VENTE.

Article 3 : SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE

Votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à vous dépanner rapidement.

Si pour une raison imprévisible, notre service dépannage ne pouvait intervenir dans les 48 heures suivant votre appel, soit en réparant sur place, soit en prêtant un appareil de même type, votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à vous payer 100,00 Frs. Cette somme sera à encaisser à notre SERVICE APRES VENTE (ANNEXE 3).

Article 4 : PONCTUALITÉ SERVICE INTERVENTION EN ATELIER

Votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION vous donne un délai d'intervention en atelier.

Si, sans vous avoir prévenu, le délai n'était pas respecté, votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à vous payer 100,00 Frs. Cette somme sera à encaisser à notre SERVICE APRES VENTE.

Article 5 : GARANTIE GRATUITE 2 ANS CENTRE E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION

Votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION s'engage à intervenir gratuitement (pièces, main-d'œuvre et déplacement) pendant la durée de la garantie de 2 ans (ANNEXE 4)

Article 6 : GARANTIE DE 5 ANS SI VOUS LE SOUHAITEZ

Votre Centre E. LECLERC SUD LOIRE DISTRIBUTION vous permet de porter de 2 à 5 ans la garantie de l'appareil que vous venez d'acquies si vous souscrivez au moment de l'achat un contrat payant reprenant les dispositions prévues à l'article 5 et à l'annexe 3.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Le remboursement de la différence ne s'applique que sur les appareils dont les références sont présentes dans le magasin le jour de l'achat.

ANNEXE 2 : Le forfait livraison payant dans un rayon de 35 kms s'applique pour les appareils des rayons TV-VIDÉO-GROS MÉNAGER - HIFI.

Si au moment de la livraison, la mise en service ne peut se faire compte tenu de la non conformité de l'installation, l'acheteur est tenu de faire exécuter les travaux nécessaires à ses frais.

ANNEXE 3 : Le prêt d'un appareil ne concerne que les rayons TV et GROS MÉNAGER et en s'applique que lors d'une immobilisation prolongée de l'appareil, (Congélateur : 36 heures maximum suivant votre appel autres 7 jours).

ANNEXE 4 : Le déplacement gratuit à domicile dans le cadre de la garantie de 2 et de 5 ans ne s'applique que sur les appareils des rayons TV et GROS MÉNAGER.

CONTRAT SÉCURITÉ SERVICE SERVICE APRES VENTE - Tél. 75.31.34

LAVE LINGE

Marque	Réf.	Prix	CAP Chargement KG	Nb Prog.	Prog. Eco.	Bac à produit	Arrêt cuve pleine	Ess. TR/mn	Cons. KW/H	Dimensions
SIDEX	PS 110	1295	5 FRONTAL	12	-	3	-	370	2,3	50x60x85
NEW POL	H 4283 C	1890	5 FRONTAL	9	-	3	-	400	2,75	60x45x85
ARISTON	FR 475 T	2190	5 FRONTAL	15	•	4	-	400	2,6	50,5x54,2x85
NEW POL	4283 T	2090	5 DESSUS	8	-	3	-	400	2,75	45x60x85
FAURE	7544	2450	5 DESSUS	8	•	2	1	550	2,3	48x60x83
PHILIPS	AWB 844	2890	5 DESSUS	8	•	3	-	120/750	2,5	40x60x85
NEW POL	5313	2350	5 DESSUS	10	•	3	-	500	2,75	45x60x85

FÊTE DE RIVE-SUD

Journal de la section de Rezé du P.C.F.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Bal populaire

AU FOYER LAIQUE DE L'A.E.P.R. REZÉ
RUE PIERRE BROSELETTE

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

PARC DE LA HOUSSAIS, rue Maurice Jouaud

Spectacle

avec **Léal MARTINEZ**

(Groupe folk)

DEBAT : POLITIQUE ECONOMIQUE
ET EMPLOI

MEETING

sous la présidence de **Claude CONSTANT**
Président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville

Allocution de **Yann VINCE**
Secrétaire de la section du P.C.F.

STANDS - JEUX - RESTAURANT - BAR

TRIGNAC : DU NOUVEAU SUR LES TERRAINS DE LA SOGENA

Depuis plusieurs années, les élus de Trignac s'inquiétaient de l'état d'abandon des bâtiments de l'ex SEM Trignano.

Depuis 1975, la Société Trignano se refusait à un morcellement de la Société. Toutefois, en juin 1981, la commune de Trignac, apprenant que Trignano voulait vendre cette propriété, 21 000 m² couverts et 19 hectares de terrain, proposait d'acquies 3 000 m² couverts et 2,6 ha de terrain afin d'y installer les services techniques de la commune.

Plus récemment, un nouvel accord intervenait pour une cession à la commune de Trignac de 517 m² de terrain nécessaires pour améliorer la sécurité au virage de la rue B.-Marcet (C.D. 144). Les travaux devaient être entrepris avant la fin de l'année 1984.

Lors de la séance du C.M. du 22 juin, la commune de Trignac, s'appuyant sur le caractère culturel du mouvement ouvrier nazairien, adressait à Banlieue 89 une demande de financement pour l'étude et l'aménagement

des ruines des anciennes fondries (FANE) englobant l'ensemble de la zone industrielle de Trignano, zone industrielle ayant fait déjà l'objet, à notre demande, par la SECA, d'un projet de restructuration.

Dernièrement (début juillet) nous étions informés que la Société SOGENA était chargée par l'ONIC (Office national interprofessionnel des Céréales) de rechercher des aires de stockage pour le blé, 15 000 tonnes pour le 15 octobre.

Trignano engageait avec la SOGENA un accord de vente des bâtiments et terrains. Après combat avec la SOGENA, cette disposition ne pouvant être remise en cause, un accord a été passé entre la SOGENA et la municipalité pour :

- 1°) la démolition et l'arasement du mur d'enceinte côté rue J.-Verne et rue J.-B. Marat.
- 2°) le talutage et des plantations le long de ces voies.
- 3°) le maintien dans les lieux de la Société SOPIMER.
- 4°) la création de 10 emplois qui seront proposés en priorité

aux chômeurs de Trignac.

5°) une participation financière pour les équipements collectifs de la commune.

6°) il sera fait appel aux entreprises locales pour l'exécution des travaux d'aménagement.

ADHEREZ AU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à retourner au siège de la Fédération, 41, rue des Olivettes, 44000 NANTES.

INGENIERIE : détruire ou moderniser ?

LA DIRECTION DE TECHNIP VEUT SUPPRIMER UN TIERS DES EFFECTIFS DU NUMÉRO 1 FRANÇAIS DE L'INGENIERIE

Technip, première société française d'ingénierie, qui vient de passer de nouveaux contrats avec le Maroc et l'Irak, confirme son intention de licencier le tiers du personnel. Tous les établissements seront touchés, soit cinq au total depuis la reprise de CLE, société d'ingénierie de Creusot-Loire en début d'année. Depuis l'annonce de cette décision, la CGT a multiplié les débrayages et les assemblées générales. Le syndicat est bien décidé à s'opposer au plan qui porte un coup redoutable non seulement au fleuron de l'ingénierie française, mais à des centaines d'équipements en aval. Nous publions ci-dessous un article de Jean-Claude GAYSSOT, membre du Bureau Politique du P.C.F. et une analyse de OKBA LAMBRANI, parus dans « l'Humanité » du 24 août.

L'ingénierie, ce secteur d'activité peu connu du grand public est pourtant décisif pour l'étude de projets industriels sous tous leurs aspects, technique, économique, financier, social.

Quand il s'agit d'équiper, de moderniser des entreprises, quand il s'agit d'en implanter de nouvelles sur le sol national ou pour la coopération internationale, l'ingénierie a un rôle important à jouer. Composées en général d'équipes de haute technicité, les entreprises d'ingénierie françaises concourent à valoriser les industries d'équipements nationaux. Ce devrait être en tous cas, selon nous, leur but.

Ainsi, pour l'équipement de l'industrie française et pour les marchés internationaux, le développement de l'ingénierie est indispensable, sauf à considérer, soit que la France n'a plus besoin d'équipements et doit abandonner la coopération internationale, soit qu'il faut laisser la place à l'ingénierie étrangère, ce qui aggraverait encore la situation de notre industrie équipementière.

Or, voilà qu'à l'heure où le discours sur le thème de la modernisation nous est souvent opposé, le premier groupe français d'ingénierie Technip/CLE est menacé gravement. La direction annonce 1 120 suppressions d'emplois, c'est-à-dire le tiers des effectifs actuels. Si cela devait se faire, ce serait en fait l'efficacité de ce groupe et, à terme, sa survie, qui seraient en cause. Ce serait plus largement la capacité d'équiper la France qui s'en trouverait réduite.

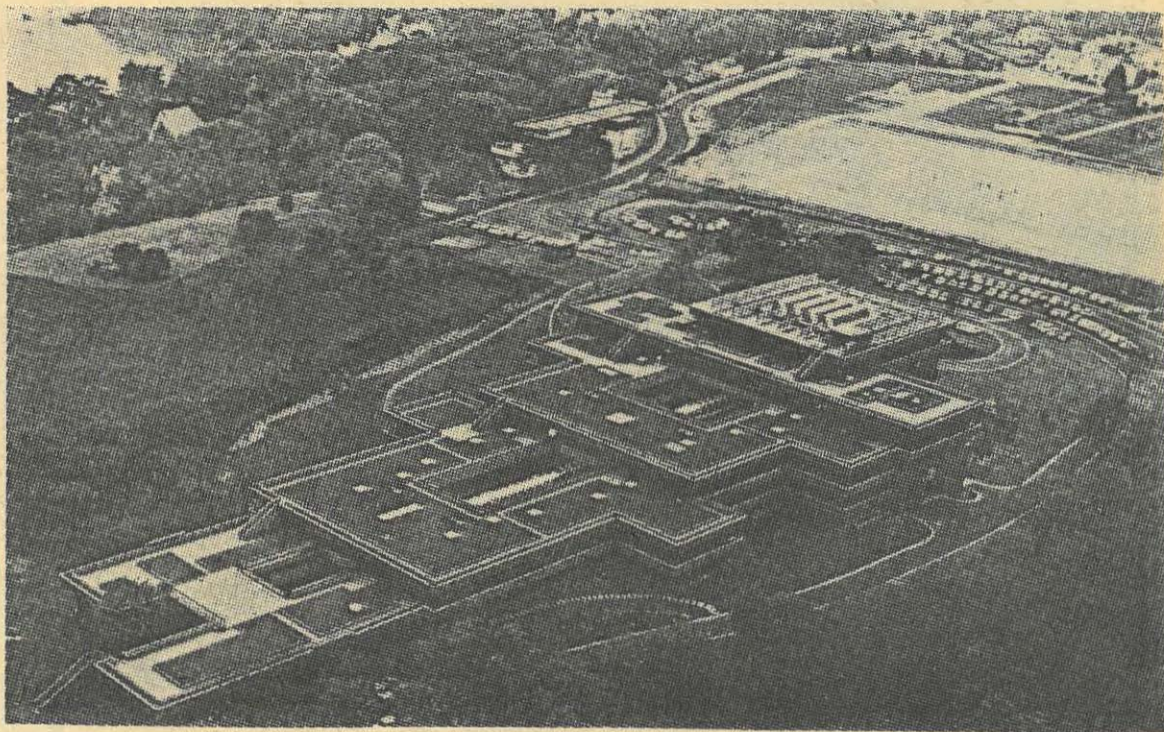
C'est tellement vrai que la

Technip qui vient d'absorber une filiale, « Creusot-Loire Entreprise », de Creusot-Loire, subit les méfaits de la gestion capitaliste des grands groupes privés comme Empain-Schneider, et de celle des groupes nationalisés où la gestion n'a pas changé. Il faut donc une volonté politique pour commencer à en sortir.

Mais alors que le 4 juin dernier, le ministre de l'Industrie, répondant à Jacqueline Fraysse-Cazalis, disait : « Les pouvoirs publics sont attentifs à ce que le rachat de « Creusot Loire Entreprise » par Technip se traduise par le renforcement des compétences françaises dans le domaine de l'ingénierie », aujourd'hui la direction vient de confirmer les suppressions d'emplois et les fonds publics qui ont été débloqués vont servir aux licenciements si les projets aboutissent.

Avec ces questions concernant l'emploi et l'industrie dans l'ingénierie, une autre grave question se trouve posée dans cette affaire. Cette entreprise est aujourd'hui en majorité détenue par des capitaux publics. C'est-à-dire que Technip se trouve concerné par le champ des nationalisations. Or, non seulement la loi de démocratisation n'y est toujours pas appliquée, malgré les engagements pris en décembre 1983 par le gouvernement, en réponse aux députés communistes, mais la gestion et les méthodes vont à l'encontre de ce que les salariés attendaient d'une entreprise publique.

Ce que demandent les salariés, c'est d'être partie prenante, de pouvoir donner leur



L'Établissement de St-Nazaire de Technip où 114 emplois sont menacés

TEMPÊTE SUR LES CERVEAUX

Il faut savoir qu'une heure d'ingénierie, c'est-à-dire d'étude et de suivi des projets industriels (1), génère de cinq à quinze heures de travail dans l'industrie, notamment celle des biens d'équipement.

Classiquement, on invoque une sous-charge de travail pour tenter de justifier la dislocation des équipes. Il est clair que la réduction du niveau d'activité dans le pays, les difficultés des pays en développement placent l'ingénierie française (100 000 personnes, dont 50 % d'ingénieurs et 25 % de techniciens) dans une situation délicate. Mais il n'en demeure pas moins que le carnet de commande de Technip est complet pour huit mois, ce qui dans la profession n'est pas mauvais.

LES VRAIES CAUSES

En fait, les vraies raisons sont à rechercher ailleurs que dans une sous-charge toute conjoncturelle. La direction admet d'ailleurs qu'elle aura quelques difficultés à faire face aux commandes de ses clients avec des effectifs amputés d'un tiers. En premier lieu, le nombre des licenciés correspond, comme par hasard, exactement aux effectifs de CLE lorsque Empain-Schneider s'en est débarrassé. Deuxièmement, les actionnaires de Technip (90 % de capitaux publics) n'ont accepté — après une longue bataille menée notamment par la C.G.T. — d'augmenter les fonds propres du groupe de 170 millions de francs qu'à la condition, comme le précisait à l'époque le représentant du Ministère de l'Industrie, qu'« il y avait un plan de rigueur ».

Il semble bien donc, que les pouvoirs publics aient pris à leur charge, aussi bien morale que financière, la mauvaise besogne que se refusaient d'effectuer les barons de la galaxie Empain-Schneider.

Plus grave, la direction explique de manière embarrassée qu'on ne peut envisager de très grande opération de modernisation en France dans les années à venir. Si on l'en croit, les raffineries françaises resteraient en l'état, de même que les unités pétrochimiques, les industries papeteries agro-alimentaires ou les verreries...

Précisément, dans tous les domaines, non seulement Technip a les moyens humains d'intervenir efficacement mais encore des modernisations avaient été annoncées il y a quelques mois. Ainsi, à La Chapelle-Darblay, plus de trois milliards de francs vont être versés par l'Etat et les banques, notamment pour moderniser. Or la seule société d'ingénierie française capable de moderniser les industries papeteries est CLE. Si cette dernière disparaît, il faudra évidemment faire appel à la concurrence ouest-allemande, britannique ou américaine.

De même, la réorganisation de la chimie française, intervenue l'année dernière, avait pour objectif affirmé de rajeunir les équipements. Quant aux raffineries, l'évolution de la consommation, celles des bruts et les législations (essence sans plomb) nécessitent la mise en place de nouveaux équipements. Comme le reconnaissent les pétroliers eux-mêmes. Ainsi, il faudrait construire une unité de conversion lourde en Basse-Seine, sur le site de la raffinerie de Normandie (CFR). Les équipements des raffineries de la région Rhône-Alpes (Elf), ont également besoin d'être modernisés. L'agro-alimentaire, qui commence à s'essouffler, comme en témoigne la diminution des excédents traditionnellement dégagés par ce secteur dans les échanges de la France, peut valablement faire appel à Technip. Il faut savoir que les groupes qui interviennent sur ces secteurs sont quasiment tous... actionnaires de Technip. C'est le cas dans la chimie, avec CDF chimie (4 %), dans le pétrole avec Elf-Aquitaine (25 %) et la CFP (15 %).

Les interactions entre l'amont ingénierie et l'aval industriel sont très grandes. Ainsi, l'une

des raisons des difficultés actuelles de Technip tient au mauvais coup porté par les grandes familles à Creusot-Loire. La société du Creusot était son principal client français. De même, l'annulation il y a quelques années d'une commande passée à Technip par Saint-Gobain (autre actionnaire du groupe), permet aujourd'hui à la direction du groupe nationalisé de justifier la fermeture de sa filiale Isover pour cause de vieillissement...

L'une des causes des faiblesses de Technip réside dans sa présence insuffisante sur son propre marché intérieur. On le constate, des pistes existent qui permettraient d'y remédier. A l'exportation, la réputation internationale de la société n'est plus à faire. Aux quatre coins de la planète, des installations complexes fonctionnent, qui ont été étudiées et mises en place par Technip. Aujourd'hui, maintenir un grand marché à l'exportation suppose des types de coopération nouveaux, notamment avec le tiers monde (des possibilités existent au niveau des transferts de technologies) et avec les pays socialistes. De nouveaux grands contrats peuvent être remportés, principalement en Union Soviétique.

OKBA LAMBRANI.

(1) Cela va de l'étude et la conception de plates-formes pétrolières à l'élaboration de machines à emballer les navets.

PAR JEAN-CLAUDE GRAYSSOT

Membre du Bureau Politique du P.C.F.

direction de Technip, elle-même, affirme pour justifier son plan de licenciements : « Qu'il n'y aura pas d'investissements, de modernisation importante en France dans la chimie dans les deux ans à venir ». C'est pourtant, dans la chimie comme ailleurs, au nom de la modernisation, qu'on supprime des emplois.

Ainsi, on vérifie que le thème de la modernisation n'est trop souvent qu'un prétexte pour appliquer des plans de « dégraissage » et de fermetures.

La modernisation de notre industrie et son développement sont indispensables. Sans croissance, sans relance de la politique industrielle, partout le patronat et les directions justifieront la notion de sureffectifs et de fermetures. Les reculs passés et les décisions de restructurations dans une série de secteurs, telles la sidérurgie, la chimie, la pétrochimie handicapent également le secteur de l'ingénierie. C'est cet engrenage que les employés, les techniciens, les ingénieurs et les cadres de Technip veulent briser. Pour l'emploi, et parce que notre pays a un besoin considérable de développer la production d'équipements, aussi bien dans les industries de base que dans les industries de pointe, nous les soutenons sans réserve.

Est-ce à dire que les choses sont simples ? Sûrement pas.

avis, c'est également le sens de la proposition de table ronde sur l'ingénierie, faite par Jacqueline Fraysse-Cazalis, députée communiste.

La négociation, le débat doivent s'ouvrir véritablement. D'abord pour éviter les licenciements, faire face aux problèmes de baisse de charges qui pourraient se poser.

Et également pour rechercher les solutions à plus long terme, en particulier selon nous : rééquilibrer davantage l'activité de ce secteur de façon à ce qu'il ne délaisse pas l'équipement intérieur ; utiliser les équipes d'ingénierie pour la mise au point de nouveaux projets pour équiper des industries — c'est nécessaire, par exemple, dans la chimie, la pétrochimie, l'industrie papetière, la sidérurgie, le verre, en coopération avec les groupes de ces secteurs, les PME — dégager une contribution des banques pour des financements et des crédits susceptibles de favoriser la coopération internationale notamment en direction des pays en développement et des pays socialistes ; mettre en place des plans de formation afin de développer ces activités.

Dans cette entreprise, comme ailleurs, c'est en s'appuyant sur la démocratie pour dégager des propositions anti-crise que l'emploi qualifié et l'efficacité économique seront défendus.

Directeur de la publication : Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes — NANTES
Imprimerie Commerciale
32, boulevard Leblanc — RENNES
C.P.P.P. n° 82 987

AVEC L'HUMA

Vendredi matin l'Humanité était au rendez-vous à l'embauche de Technip. La trentaine de numéros disponibles s'est placée en quelques minutes. Les travailleurs ont pu comparer avec l'ensemble de la presse, l'Humanité était bien la seule à démonter les arguments de la direction et à avancer des solutions.



LA COURNEUVE 8 ET 9 SEPTEMBRE

**PARTOUT
DES SPECTACLES...**

LA FÊTE A JAURÈS

Animation dans la rue, dans les stands

Spectacle créé par :

ANDRÉ BENEDETTO

BERNARD LUBAT

MARC PERONNE

MUSIQUE DE LA RUE DE MONTPELLIER

Image originale d'Ernest Pignon Ernest

EXPOSITION

CLAUDE NOUGARO (Espace Midi)

« MARCEL CACHIN ET LES CDH »

Création vidéo projetée sur mur d'images géant

Festival du vidéo-clip

GRAND CONCOURS DE « HIP-HOP » avec

SIDNEY et PARIS CITY BREAKERS

RACHID BARRI

BONNY COUTTEURE

YVAN DAUTIN

LES GROUPES SENS, DOC, ALCOOL, Docteur

JAZZ

Animation avec

TRACTION A VENT

LA COMPAGNIE DE LA MARELLE

ORGUE DE BARBARIE et CHANSONS

D'AUTREFOIS

CHAPITEAU ENFANTS

DEUX GRANDS BALS POPULAIRES

**CITE
INTERNATIONALE**

● **« RETOUR AUX SOURCES DU**

FOLKLORE », spectacle

35 groupes folkloriques des quatre coins de la planète

POUR ALLER A LA FÊTE

Comme chaque année, la fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français organisera des cars pour se rendre à la fête de l'Humanité.

Inscrivez-vous :

- Auprès des militants communistes ou au siège de la fédération du P.C.F., à la section de Nantes du P.C.F., 41, rue des Olivettes, Nantes. Tél. : 89.72.28.
- A Couéron : Martine Gourdon, tél. : 86.47.47.
- A Indré : Gérard Rince, tél. 86.15.13.
- A la Chabossière : Bruno Gourdon, tél. : 86.54.81.
- A Saint-Nazaire : Section

du P.C.F., tél. : 66.08.48, les lundis 20 août, 27 août, 3 septembre, au nouveau siège de la section.

Les départs sont fixés le vendredi soir.

Saint-Nazaire : 20 h 30 - Centre Boris Vian.

Couéron : 21 h 15 - Place du marché.

Nantes : 22 h. - 41, rue des Olivettes.

Prix aller-retour :

— de Saint-Nazaire : 150 F. aller ou retour simple : 100 F.

— de Nantes : 140 F. - Etudiants : aller-retour : 100 F.

Demi-tarif pour les enfants accompagnés jusqu'à 14 ans.

ACCIDENTS MORTELS AUX PASSAGES A NIVEAU DE LA LIGNE DE BOURGNEUF

Une mise au point des cheminots C. G. T.

Lors de l'accident survenu à Bourgneuf-en-Retz, différentes déclarations d'élus locaux interpellent le secteur et le bureau régional maîtrise et cadres des cheminots C.G.T.

Les cheminots de la région de Nantes, comme l'ensemble de la population ont été sensibilisés par les divers accidents survenus ces temps-ci à différents passages à niveau de la région et qui ont plusieurs fois endeuillés des familles.

Par le passé, ce type d'accident a d'ailleurs souvent été fatal à plusieurs de nos collègues.

Depuis plusieurs années la C.G.T. mène une lutte opiniâtre pour accroître la sécurité de l'ensemble des usagers qu'ils soient utilisateurs de la route ou du rail.

C'est dans cet esprit que les syndicats de cheminots C.G.T. de la région de Nantes ont lutté dans leur entreprise et obtenu de celle-ci le renforcement des cabines de conduite qui étaient trop "fragiles" dans le cas de heurt avec des véhicules lourds. Ces mêmes syndicats C.G.T. ont jugé comme allant dans le sens de leurs revendications, pour améliorer la sécurité des usagers, la décision prise en commun par les élus de la région Pays-de-Loire et la S.N.C.F., de procéder à la suppression systématique des passages à niveau sur près de 200 km de voie ferrée à grande vitesse. Cette décision était assortie d'une participation financière de l'Etat au travers de la S.N.C.F. d'une part et des collectivités locales région et département d'autre part.

Si la solution des franchissements dénivelés entre voie routière et voie ferrée est la solution technique qui offre le plus de sécurité, il convient de noter que d'autres solutions moins onéreuses quant à leur réalisation, associées à diverses prescriptions réglementaires peuvent concourir à la sécurité de chacun. Ces dispositions offrent toute garantie de sécurité si... l'on considère que l'usager de la route respectera celles que soient les circonstances, les dispositions réglementaires du code de la route et que l'on exclut toute hypothèse d'incidents mécaniques.

En dehors de tout esprit polémique, la C.G.T. poursuivra son action dans et hors de la S.N.C.F. pour accroître les conditions de sécurité de tous.

Si la sécurité au droit des passages à niveau doit être une préoccupation première de la S.N.C.F., cette préoccupation ne saurait être limitée à la seule S.N.C.F. et aux seuls cheminots.

En particulier, les plans d'occupation des sols établis par les collectivités locales prennent-ils toujours correctement en compte la suggestion que représente un passage à niveau. Les autorisations accordées pour implanter un lotissement, un terrain de camping, un centre commercial ou industriel, ne devraient elles pas être accompagnées d'un plan de circulation excluant le franchissement de ce P.N. ou bien prévoyant une contribution financière du promoteur pour

alimenter un fond municipal pouvant financer la suppression de ce passage à niveau par : (établissement d'une passerelle pour piétons, ouvrage à gabarit réduit pour 2 roues ou véhicules légers etc.)

Au cours de ces vingt dernières années, le nombre de tués par accidents de la route en France est supérieur à la population de l'agglomération nantaise (environ 400.000). Un net fléchissement est intervenu ces dernières années puisque de 16.000 morts par an le chiffre est redescendu vers 12.000 en 1982 pour remonter légèrement en 1983. Dans le même temps, il y a en plus de 3.000.000 de blessés plus ou moins gravement atteints et parfois blessés à vie.

Ces chiffres interpellent vigoureusement notre société et doivent placer devant leur responsabilité, au niveau qui est le leur, tout aussi bien : pouvoirs publics, élus locaux que transporteurs usagers ou responsables des équipements et infrastructures de transports terrestres.

Chacun peut mesurer combien est dommageable à cet égard le barrage que font systématiquement la droite et le patronat pour refuser de reconnaître à ces représentants la place correspondant à la confiance que lui accordent les salariés lors des élections professionnelles.

C'est le langage que tient pour sa part la C.G.T. dans toutes les instances où elle est représentée.

LIAISON FROIDE ? LIAISON CHAUDE ?

NOTRE EXPERIENCE NOUS PERMET D'ORIENTER VOTRE CHOIX...

en fonction de vos impératifs et de votre budget.

De 100 à 10 000 repas par jour, nous serons de bons conseils et de bons concepteurs d'organisation et d'installation.

SICOPAR

Département Cuisines collectives

33, rue Ledru-Rollin
94200 IVRY-SUR-SEINE - Tél. (1) 671.76.01

De nombreuses collectivités privées ou publiques font appel à SICOPAR Cuisines, ses techniciens sont à votre disposition pour étudier votre problème cuisine.

**FAITES
LA
RENTREE
A**

L'Océan
LA BAULE GUERANDE

**Grand choix de tous les articles
écoliers
à des prix « Océan »**

**Cahiers, copies, trousse, cartables et serviettes.
Tous les vêtements et les chaussures pour l'enfant**

**L'Océan - route de La Baule - 44350 GUERANDE
Votre Hypermarché**

SERVICE COMPLET : BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR
CRÈMERIE, FRUITS ET LÉGUMES, POISSONNERIE, EPICERIE, CAVE
ELECTRO-MÉNAGER, BRICOLAGE, HABILLEMENT, CHAUSSURES...

**LA REACTION
DE L'U.S.T.M.-C.G.T.**

Avec trois semaines d'avance sur le programme initial, l'A.T.R. 42 avion régional de 40/50 places construit en coopération avec l'Italie, vient d'effectuer son premier vol à Toulouse.

Une soixantaine de commandes ou d'options pour 17 compagnies sont enregistrées, une pénétration sur le marché américain est également faite.

L'U.S.T.M.-C.G.T. se félicite de cette réussite et rappelle que tous les syndicats C.G.T. de la S.N.I.A.S., avec les travailleurs ont œuvré pour que s'élargisse la gamme d'avions construits par cette société.

Après la famille Airbus (ou des possibilités restent encore ouvertes avec les versions Long courrier et Cargo) l'aérospatiale entre dans un marché mondial potentiel de milliers d'appareils.

L'U.S.T.M.-C.G.T. tient également à saluer le rôle de l'ancien ministre des transports Charles Fiterman qui avait signé le contrat de coopération avec le gouvernement Italien, et exigé que le financement de ce projet soit inscrit au budget 84.

Nantes, le 21 août 1984.

**ET CELLE DU SYNDICAT
CGT DE L'AEROSPATIALE
DE SAINT-NAZAIRE**

Qui remarque dans une déclaration " beaucoup d'efforts ont porté sur l'amélioration de la productivité ". Il en résulte " une réduction de l'ordre de 50 % du temps de fabrication d'un appareil " Cela ne peut se faire au détriment de l'emploi des besoins de formation notamment en outillage sont ressentis constate la C.G.T. qui revendique l'ouverture de stages.

Le syndicat relève que " le coût du chômage partiel et de la régression sociale ont de graves incidences sur le pouvoir d'achat et par conséquent sur l'emploi dans la région nazairienne.

La C.G.T. souhaite que se réalise un front intersyndical pour l'action, " nous ne pouvons laisser faire que l'état et la collectivité paient du chômage " alors que d'autres solutions existent, réduction du temps de travail hebdomadaire, formation professionnelle, mise en ordre de vol d'appareils de 3^e niveaux... "

**S
N
I
A** **Après le lancement
de l'A 320
l'ATR 42 décolle**

**UNE DÉCLARATION
DE
MAXIME GREMETZ**

Membre du Bureau Politique du P.C.F.

L'avion de transport régional A.T.R. 42, vient d'effectuer son premier vol d'essai. Je tiens à saluer ce premier succès au quel ont travaillé ensemble, les salariés de toutes catégories de la S.N.I.A.S. et des entreprises sous-traitantes.

Cet événement s'ajoute aux avancées réalisées dans l'aéronautique avec le lancement de l'A. 320, et celui du FALCON 900. C'est un pas important pour la production d'une gamme complète d'appareils, permettant le développement de l'aéronautique française et européenne.

L'A.T.R. 42 que nous construisons en coopération avec l'Italie peut en effet nous permettre d'être présent sur un marché potentiel qui représente environ 2.000 appareils dans le monde d'ici 90, et dont la France était absente jusqu'ici.

Il allie pour réaliser ses performances, des techniques de pointe comme l'utilisation de nouveaux matériaux, dits composites, à des techniques plus traditionnelles bien maîtrisées.

Le lancement de ce projet fut dès 81, une des premières priorités de Charles Fiterman dès sa nomination comme ministre des Transports. Après avoir signé l'accord de coopération avec l'Italie pour la construction de l'A.T.R. 42, il avait d'ail-

leurs veillé à inscrire des financements d'Etat, pour ce projet au budget 84.

Au moment où plusieurs milliers de salariés des secteurs de fabrication de la S.N.I.A.S. connaissent le chômage partiel, ces efforts peuvent avoir des répercussions importantes pour l'emploi, puisque ce programme devrait occuper à terme de 2.000 à 2.500 salariés de l'industrie aéronautique.

Ainsi est confirmé qu'il est possible aux entreprises nationalisées de jouer un rôle positif pour la création d'emplois utiles plutôt que de singer les multinationales privées.

C'est important quand on constate que de nombreux groupes privés, ou même publics, suppriment des emplois, que cela soit dans le domaine de la production directe ou des études.

Et je dois dire que cela nous reconforte dans notre conviction qu'avec une volonté affirmée, il est possible de développer des productions et des activités nouvelles en s'appuyant sur le savoir-faire et le potentiel industriel, il est possible d'endiguer la montée du chômage, d'assurer le progrès social et de favoriser une fructueuse coopération internationale.

Au moment où le C.E. était convoqué pour examiner notamment l'application des mesures de chômage partiel, les travailleurs de la SNIA saluaient le premier vol de l'ATR 42.

La C.G.T. marque le contraste d'une telle situation et montre qu'elle n'est nullement fatale. Dans une déclaration ci-dessous, Maxime Gremetz, membre du Bureau politique du P.C.F., salue l'événement.



L'ATR 42 prend son premier envol à Toulouse

Le 16 août l'annonce du premier vol de l'ATR 42 venait couronner le succès de ce programme, succès auquel a contribué l'ensemble des travailleurs de l'Aérospatiale par leurs luttes soutenues par le Parti communiste français. Ce n'est pas le seul exemple, l'A 320 dont le dossier fut conclu par notre camarade Fiterman en témoigne, aujourd'hui c'est une partie des charges outillage de ce programme que va récupérer St-Nazaire en plus des charges actuelles (300 000 h en plus pour 85), c'est également l'annonce du transfert de charges nouvelles, « Bréguet-Atlantique » aux établissements Nantes-St-Nazaire et dernièrement la décision Airbus Industrie d'étudier la construction du TA 11 (long courrier).

La situation de l'Aérospatiale n'est pas aussi préoccupante que voudraient le laisser entendre toutes les sirènes du catastrophisme, des perspectives optimistes, nous pouvons pas-

ser au concret, cela rend inexcusable l'attitude des directions, notamment St-Nazaire, qui traînent les pieds sous la pression évidente du C.N.P.F.

— La suppression du chômage partiel,

— L'étude du plan de formation des travailleurs en attendant le lancement de ces programmes et leurs techniques nouvelles.

— L'embauche,

— Le pouvoir d'achat, sont les revendications des travailleurs de la S.N.I.A.S., ils peuvent compter sur les communistes pour les soutenir dans leurs luttes face à cette droite revancharde ne pensant qu'à dénationaliser l'entreprise au profit du concurrent américain « Boeing ». La société a des perspectives optimistes, les travailleurs possèdent des droits nouveaux, la volonté de lutter pour préserver leur outil de travail, les communistes seront présents et actifs à leur côté.

J.R.

NECROLOGIE

La cellule Michels de la Section de Nantes a la douleur de faire part du décès de notre camarade Pierre Rouxel.

Militant de longue date du P.C.F., Pierre avait été également délégué syndical dans son entreprise.

L'Humanité perd avec notre camarade un de ses diffuseurs les plus connus du quartier des Ponts.

A sa compagne, à ses camarades, Les Nouvelles présentent leurs sincères condoléances.

enfin...

Nou savons lu dans la presse qu'une délégation CGT de TECHNIP se rendant près du député de la circonscription de St-Nazaire, a fait valoir les intérêts que représentaient, entre autres, la construction d'une centrale nucléaire au Carnet.

Le député fait savoir que la déclaration d'utilité publique de la centrale du Carnet serait imminente et que les travaux commenceraient l'an prochain.

Ouf ! Enfin ! pourrions-nous dire, si nous avions le goût de la polémique ; la période est trop sérieuse et ne s'y prête pas, c'est pourquoi après avoir mené une bataille de plusieurs années, voir une lueur d'espoir nous réjouit. Il s'agit de la transformer par des engagements.

En effet, au moment où les problèmes de l'emploi revêtent un caractère dramatique, qui pourrait cracher dans la soupe ?

Une fois encore la persévérance est nécessaire. Les idées développées, soutenues par les communistes — et pas seulement eux — ont fini par avancer.

Autre lueur d'espoir : l'aménagement intégré de la Loire. Que de progrès ! Que de luttes aussi ! Qui auraient pu aboutir plus rapidement s'ils avaient été soutenus plus largement.

A la veille de la venue à Nantes de M. Royer, les communistes se réjouissent que leurs propositions aient avancé dans la mise en place d'un organisme chargé de l'aménagement. Mais nous ne pouvons passer sous silence le retard pris : les lenteurs pour la désignation dans les départements de représentants des villes de moins de 30 000 habitants, tout comme pour un certain nombre de villes à direction socialiste qui n'ont toujours pas donné leur accord. Il en est ainsi de Saint-Herblain.

L'aménagement de la Loire suppose une réalisation par tranche. Il peut être créateur de milliers et de milliers d'emplois.

Des emplois possibles en Basse-Loire, oui ! Il y en a. Mais leur réalisation suppose l'action, la lutte, la lutte, encore la lutte.

M. R.

ALSTHOM-ATLANTIQUE VEUT SUPPRIMER 2100 EMPLOIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La C.G.T. pose des questions précises.

A quoi servent les profits importants d'Alsthom ?

Pourquoi une si faible part est-elle consacrée à l'investissement productif et social ?

A quoi ont servi les aides considérables de l'Etat ?

La Navale a un avenir, les besoins existent et sont reconnus par les patrons eux-mêmes.

La Navale est une industrie d'importance pour l'indépendance nationale, pour l'économie.

Localement, le refus de passer de nouvelles commandes et les décisions prises ont déjà coûté des centaines de licenciements...

La C.G.T. s'oppose à tout licenciement.

Elle s'oppose à toute mesure qui vise de manière humaine, à réduire les effectifs. Nous avons été par le passé, souvent seuls à multiplier les démarches, pétitions, initiatives diverses pour que les salariés des Chantiers et de la Mécanique partent en pré-retraite à 55 ans avec des ressources décentes.

Nous l'avons fait sur la base de traditions aux Chantiers et de la pénibilité du travail dans la Navale.

Notre action nous la continuons aujourd'hui pour que des jeunes remplacent les partants. C'est cela la vraie retraite !

Toute autre façon de voir des départs à 55 ans dessert l'emploi, au risque de réclamer plus de suppressions d'emplois que les patrons.

Dans sa conclusion, le représentant de la C.G.T. s'adresse

directement aux travailleurs en leur disant notamment :

« Ne cédonz à aucun fatalisme, ne renonçons pas. Perdre l'espoir dans la lutte serait le moyen le plus sûr de perdre les emplois. »

Dans l'après-midi, M. Desgeorges recevait les syndicats, tentant d'obtenir un cautionnement à son projet de réduction des capacités de production et d'effectifs.

Il a été reçu ensuite par le maire de St-Nazaire et le député socialiste.

Si certains milieux économico-politiques ne sont pas insensibles aux arguments de fatalisme, les travailleurs tirent, eux, les leçons des expériences des coupes sombres et des abandons qui n'ont fait qu'aggraver les problèmes.

Tout montre que les besoins en navires sont en progression. La France va-t-elle se condamner à mettre les transports maritimes sous la dépendance étrangère ?

Aujourd'hui, la croisière est en pleine expansion. C'est un créneau qu'il faut saisir.

Des études sont en cours à Alsthom sur un projet de super paquebot, mais la Direction a-t-elle la volonté de mener ce projet à terme ?

L'affaiblissement programmé de l'appareil productif n'est pas une solution. Il n'est pas d'autre alternative que la poursuite de l'action pour faire en sorte que M. Desgeorges comprenne bien qu'il n'a qu'à accrocher son « Consensus » au vestiaire et à s'engager dans une véritable politique industrielle de la Navale, conforme aux intérêts du pays et des travailleurs.

Assemblées de communistes

Plusieurs sections du PCF ont décidé de tenir des assemblées dont nous publions la liste.

A l'occasion de la rentrée, des cellules d'entreprises invitent les travailleurs à débattre avec les communistes de la situation sociale, économique et politique, autour de pots, ou au cours d'une soirée grillade comme l'ont prévu les cheminots nantais ou les cellules des forges de Basse-Indre.

NANTES, mercredi 12 septembre, 18 h 30 - Bourse du Travail.
ST-NAZAIRE, mercredi 5 septembre, 18 h. - Maison du Peuple
BASSE-LOIRE, samedi 15 septembre, 18 h. - Salle Mairie annexe de la Chabossière.

AMÉNAGEMENT DE LA LOIRE

Le président de l'É.P.A.L.A. répond aux propositions de la section de Nantes du P.C.F.

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA LOIRE
ET DE SES AFFLUENTS (E.P.A.L.A.)

Orléans, le 6/10/74

Biège Hôtel de la région Centre

Section de NANTES
du Parti communiste français
41, rue des Olivettes

44000 NANTES

(à l'attention de M. Jean-Yves COUPEL)

EPALA/72/JP/MB

Messieurs,

Par lettre du 30 mai 1974, vous avez bien voulu me faire part de votre point de vue sur les problèmes posés par la Loire dans sa partie aval.

Vous soulignez la complexité des phénomènes concernés et vous souhaitez qu'une étude objective de l'aménagement intégré de cette partie de la Loire soit entreprise.

Je souscris bien entendu à ce type d'approche dans la recherche des solutions les plus aptes à concilier les intérêts en présence et à atteindre les objectifs sociaux, économiques et écologiques que nous souhaitons tous.

C'est pourquoi je propose dans une première étape de faire la synthèse des études déjà réalisées en concertation avec les élus, les associations et les techniciens concernés.

Cette synthèse permettra de définir les études complémentaires éventuellement nécessaires pour aboutir, sans idée préconçue, à une programmation objective et réaliste tenant compte des besoins satisfaits, des avantages et des inconvénients des ouvrages envisagés, de leurs coûts et des possibilités de financement.

Cette démarche me paraît correspondre à vos souhaits et je compte sur vous pour soutenir l'action de l'É.P.A.L.A. qui doit réunir tous les ligériens.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président de l'É.P.A.L.A.

Adresser la correspondance à : Secrétariat de l'É.P.A.L.A.
BP 6739 - 45065 ORLÉANS CEDEX - Tél. (38) 63.09.16.

J. ROYER

L'ENERGIE... C'EST NOTRE DOMAINE

NOUS AVONS AVEC VOUS
et POUR VOUS LE SOUCI
DE L'ECONOMIE

S.A. FERRANDON

47, rue Eugène-Oudine
75013 PARIS - Tél. (1) 584.14.35

- pour tous problèmes de chauffage collectifs (exploitation, installation, entretien)
- conditionnement d'air
- énergies nouvelles :
 - géothermie
 - héliothermie

N'hésitez pas à faire appel
à nos spécialistes